

ANNECY, LE MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

VOIRIE

27/09 : Deux nouvelles passerelles piétonnes sur le pont de Menthon-Saint-Bernard

Les aménagements cyclables de la rive Est du lac d'Annecy en chiffres :

> 8 tranches déjà réalisées depuis 2011

> Coût total : **28,1 M€**

> Date de bouclage du tour du lac : 2022

9ème tranche en cours entre Veyrier-du-Lac et Menthon-Saint-Bernard :

> 2,5 km pour un coût de **4,5 M€** dont **3,7 M€** financé à 50% par le Département et 50% par le SILA

> Fin des travaux : fin 2021

Les 2 passerelles piétonnes :

> Poids : 3 tonnes

> Longueur : 9,5 mètres

> Coût : 83 000€ financé par la commune de Menthon-Saint-Bernard

Dans le cadre de l'aménagement cyclable de la 9^{ème} tranche entre Veyrier-du-Lac et Menthon-Saint-Bernard, de la rive Est du lac d'Annecy, **lundi 27 septembre, Lionel Tardy, Vice-Président délégué routes et bâtiments, pistes cyclables, mobilités et numérique et Marcel Cattaneo, Conseiller départemental du canton de Faverges-Seythenex ont assisté à la pose de deux passerelles piétonnes au-dessus du torrent du Biollon, de part et d'autre du pont routier portant la RD 909A.**

Déclaré d'utilité publique en 2008, le projet d'aménagements cyclables de la rive Est du lac d'Annecy, a débuté au début des années 2000. Cet aménagement relie Annecy à Doussard. Le Département a dépensé **28,1 M€**. Les travaux, qui ont débuté en 2019, sont terminés à Veyrier-du-Lac (sauf finitions de signalisation) et d'autres sont en cours sur Menthon-Saint-Bernard (travaux de trottoirs cyclables, réseaux divers). Il reste encore **900 mètres** de voie verte à réaliser.

La section de **2,5 km** entre Veyrier-du-Lac et la mairie de Menthon-Saint-Bernard (à partir du rond-point qui sépare les RD 909 (route de Thônes) et 909A (route de Menthon)) est composée des aménagements suivants :

- La réalisation d'ouvrages de soutènement (paroi clouée, et murs en béton armé), ainsi que la reprise intégrale du réseau d'eaux pluviales.
- 2 pistes cyclables d'1m50 de large réalisées de chaque côté de la route, avec une continuité du cheminement piéton.
- 2 passerelles piétonnes réalisées de chaque côté du pont routier franchissant « Le Biollon » à Menthon-Saint-Bernard.
- Une première section de 600 mètres de long a été livrée début juillet.
- La circulation se fait sous alternat du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, ponctuellement maintenu 24h/24h.

Pour l'année 2021, Le Département a consacré près de **9,4 M€** pour sa politique vélo.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse
Perrine LODS
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse
Laura Métivier
06 49 13 76 09 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr
hautsavoie.fr/espacepresse
@htsavoiepresse